

« à peine quelques vestiges d'établissements de copistes, dans les monastères, où ils ont produit précédemment tant de précieux manuscrits.... »

« Je ne sais s'il a existé ou s'il existe encore des religieuses qui s'occupent de cet exercice, comme les vierges qu'Origène employa anciennement à transcrire des ouvrages.... »

« On a fait grand tort à cet emploi, dans les écoles, en y admettant des sujets peu capables et non examinés. »

« Il s'y pratique à cet égard des fraudes qui devraient être prévenues par des règlements semblables à ceux qui régissent d'autres industries mécaniques, comme celle des draps, du pain, de la coutellerie, etc. »

« Les bibliothèques de France ont commencé dès longtemps à éprouver de grandes pertes, soit par des faits de pillages, à force ouverte, soit par des soustractions frauduleuses, à prix d'argent, au profit des autres.... »

« Toutefois le travail des libraires-copistes ne laisse pas d'être toujours très lucratif, et peut être recommandé comme moyen d'aumône des plus puissants.... »

« Il se trouve encore en Hollande des établissements de chanoines réguliers de Saint-Augustin, chez lesquels s'est conservée cette industrie, qui fournit à toutes les nécessités.... »

Tous ces passages sont assez curieux par eux-mêmes. Ils le deviennent bien autrement, si l'on considère à quelle époque ils furent écrits, c'est-à-dire, apparemment, dans les commencements du quinzième siècle, une quarantaine d'années, peut-être, avant l'invention de l'imprimerie, dont ils font déjà si vivement pressentir le besoin.

Le texte qui les fournit n'est autre que celui du manuscrit original de l'ouvrage, manuscrit unique, composé au temps de l'auteur, et qui paraît être de sa propre main.

Celui-ci, avec d'autres compositions de sujets divers, forme partie d'un recueil de treize pièces, du même Gerson, les unes manuscrites, les autres imprimées, mais toutes d'une extrême rareté ; lequel, après avoir passé dans les collections renommées de plusieurs autres savants bibliophiles, est arrivé en dernier lieu en la possession de M. Spencer-Smith.

Le reste suit de soi-même, il va presque sans le dire, que c'est à M. Spencer-Smith que nous devons la présente publication dont on vient de lire l'esquisse. C'est une preuve ajoutée à cent autres de son désintéressement, toujours égal à son érudition et à son zèle. On sait que M. Spencer-Smith est dans l'habitude de n'acquiescer des trésors d'archéologie, que pour les communiquer au public lettré, digne d'en comprendre le prix.

A l'essai sur les copistes de Gerson, se trouve joint dans ce recueil, un appendice sur les méthodes d'abréviation usitées dans les manuscrits de ce temps. Ce petit traité a dû être utile alors aux écrivains de profession, pour les guider dans ce point de la pratique de leur art. Il peut le devenir de nos jours aux adeptes de la science paléographique, auxquels il devra fournir, sans doute, des données de déchiffrement qu'ils auraient vainement cherchées ailleurs.

M. Spencer-Smith en a fait un excellent facsimilé.

F. VAULTIER.

(Extrait du *Journal de Caen*, septembre, 21. — 1842.)